

ARESS S.A.S RECRUTE

Intitulé du poste	Chargé Environnement et Impact Social
Supérieur hiérarchique :	Directeur Contrôle et Conformité

A. Domaine de responsabilité

Au sein du département Contrôle et Conformité, et sous la supervision du Directeur conformité et contrôle interne, le Chargé Environnement et Impact Social chargé de la gestion des impacts environnementaux et de la prévention des risques associés de l'entreprise, est le garant de la politique environnementale de l'entreprise. Il conçoit, coordonne et gère la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise en matière d'environnement: investissements, évolutions des process, formation, R&D, etc, et met en œuvre directement sur le terrain les actions d'amélioration des matériels, des procédures, de la production, du transport, du traitement des flux et de la gestion des déchets. Il suit et contrôle le respect des mesures d'hygiène et de sécurité et est en charge des opérations de sensibilisation du personnel de l'entreprise sur les questions environnementales. Il est également responsable des relations de l'entreprise avec les organismes publics en charge de l'environnement, de questions sociales ou éthiques.

B. Attributions

1. Piloter la mise en place du système de management de l'environnement (SME)

- Proposer à la Direction générale en cohérence avec la stratégie de l'entreprise une politique d'ensemble qui se doit d'être à la fois globale et détaillée. Cette politique vise à améliorer les performances de l'entreprise en termes d'environnement et de réduire ses impacts environnementaux
- Mettre en place, piloter et entretenir le **SME** de l'entreprise afin d'améliorer ses performances telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou la consommation d'eau et d'énergie. Le **SME** doit être en conformité avec la réglementation et doit répondre aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015 en vigueur au sein de l'entreprise
- Rendre compte à son supérieur hiérarchique de l'avancement du **SME**
- Piloter un plan d'action global de l'entreprise qui engage les différents métiers et processus de l'entreprise
- Co-construire avec les managers le plan d'action collectif et définir les indicateurs clés environnementaux et les objectifs associés
- S'assurer que le suivi réglementaire est effectué
- Rendre compte à la direction générale par l'intermédiaire de son tableau de bord et engager sur le terrain une logique d'amélioration continue
- Mettre en place les outils d'évaluation de la performance environnementale. Ceux-ci consistent en indicateurs et bilans carbone
- Veiller à améliorer le **SME** de façon continue et définir les procédures en cas de crise ou de situation d'urgence.

2. Suivi projets

- Intégrer les aspects environnementaux à tous les stades de la réalisation des projets (idées, avant-projet, réalisation, réception)
- Échanger avec tout service connexe pour tout nouvel achat/acquisition ou pour tout investissement ayant un impact significatif sur les aspects environnementaux
- Intégrer les critères de sobriété et d'efficacité dans les cahiers des charges des projets
- Analyser les projets sur l'ensemble de leur cycle de vie
- Vérifier que les performances attendues soient en cohérence par rapport aux bénéfices constatés
- Gérer les relations avec les parties prenantes clés (riverains, collectivités) et traiter les réclamations et non conformités associées
- Être une interface avec les organismes officiels tels que l'ANAT, la DGEC, l'ABE au regard de la législation en vigueur (loi, décrets) tout comme des processus internationaux supra (norme IFC)

3. Suivi des performances

- S'assurer de notre totale alignement et mise en œuvre des processus de performance
- Mettre en place un suivi des performances environnementales
- S'assurer que les performances environnementales sont surveillées, analysées
- Rendre compte à la direction de l'évolution des performances environnementales

4. Manager la communication environnementale

- En interne, définir et organiser les actions de formation à déployer et diffuser des actions de communication en direction du personnel
- En externe, animer un réseau de correspondants sur les sites de l'entreprise et diffuser les actions à mettre en place pour améliorer la performance environnementale
- Participer à des réunions de travail avec les associations interprofessionnelles et les autorités en charge des plans climat
- Rédiger les rapports et les bilans annuels à destination de la Direction générale, du personnel et des parties tiers dans le cadre du reporting environnemental.

5. Assurer une veille réglementaire

- Piloter la veille réglementaire nationale, sous régionale comme internationale
- Etudier l'évolution des textes réglementaires afin de vérifier les dispositions qui s'appliquent à l'entreprise et relayer les informations à l'ensemble du personnel et l'impact sur l'entreprise comme les corps de métier
- Apporter une assistance technique aux différents services pour les aider à trouver des solutions afin de respecter les normes

C. PROFIL

Diplômes requis

- Licence en génie de l'environnement ou en science de l'environnement et développement durable ou en aménagement et gestion des ressources naturelles

Durée d'expérience

Une expérience avérée de 02 ans minimum avec une position opérationnelle à confirmer/démontrer d'au moins 1 an.

D. COMPETENCES REQUISES

Compétences techniques

- Avoir une bonne qualité de communication à l'écrit et à l'oral en français et en anglais
- Avoir le sens du management
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation environnementale
- Avoir une bonne connaissance des métiers et du fonctionnement de l'entreprise
- Une bonne connaissance du domaine du solaire serait un atout

Aptitudes professionnelles

- Etre autonome
- Etre un bon négociateur et avoir la capacité de s'adresser à des interlocuteurs différents et nombreux quelque soit les aspects sociaux culturels
- Avoir un excellent esprit de synthèse
- Avoir une bonne capacité d'écoute et le sens du compromis
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de rigueur
- Avoir le sens de la diplomatie et de la pédagogie
- Etre disponible et avoir une forte capacité de travail
- Avoir une bonne capacité d'organisation et de planification
- Avoir une bonne capacité d'anticipation et de réactivité face aux évolutions/changements pouvant avoir un impact sur l'entreprise
- Savoir s'adapter face à l'évolution régulière des technologies et des normes

E. PIECES A FOURNIR

- Une lettre de motivation, datée et signée, adressée au Directeur Général de ARESS S.A.S
- Un curriculum vitae actualisé, daté et signé avec deux références professionnelles
- Une copie simple de l'acte de naissance sécurisé ou copie légalisée de l'acte de naissance ancienne version
- Une copie légalisée de la pièce d'identité en cours de validité ou copie simple de la CIP
- Un casier judiciaire datant de moins de trois mois
- Les copies légalisées des diplômes
- Les copies des attestations et certificats de travail

F. Délai de dépôt de candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer par mail à : carrieres@aress-group.com avec en objet « **Recrutement au poste de chargé environnement et impact social** » au plus tard le **07 avril 2023 à 18h**.

Possibilité de dépôt en version physique à la direction générale de ARESS S.A.S sise à casse-auto au plus tard le **07 avril 2023 à 18h**.

NB :

- Poste basé à Cotonou avec une forte mobilité sur le territoire national comme dans la sous-région
- Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.
- Autant que le diplôme, les expériences professionnelles et les aptitudes sont fortement recherchées.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées et privilégiées.